



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE SE FÉLICITE DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE COOPÉRATION DE SEPTEMBRE 2012 ENTRE LE SOUDAN ET LE SOUDAN DU SUD

Addis Abéba, le 14 octobre 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, se félicite des progrès récemment accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de coopération de septembre 2012 entre le Soudan et le Soudan du Sud, conclu sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA. À cet égard, elle note avec satisfaction la tenue réussie, à Addis Abéba, les 13 et 14 octobre 2015, de la réunion extraordinaire du Mécanisme politique et de sécurité conjoint (JPSM), sous les auspices du Groupe de haut niveau. Dans les décisions signées à l'issue de la réunion, les parties ont notamment accepté la carte et la ligne médiane proposées par le Groupe de haut niveau, afin de faciliter l'établissement de la Zone frontalière démilitarisée sécurisée (SDBZ). Les parties ont également convenu de nombre de mesures pour améliorer les méthodes de travail des sous-comités du JPSM, afin que toutes les questions en suspens soient effectivement réglées.

La Présidente de la Commission félicite les Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud pour leur engagement renouvelé en faveur de la mise en œuvre intégrale de l'Accord de coopération de septembre 2012. Elle exprime également sa gratitude au Groupe de haut niveau pour ses efforts inlassables visant à soutenir les deux pays dans leur quête de la paix.

La tenue réussie de la session extraordinaire du JPSM fait suite à la tenue, à Addis Abéba, du 6 au 8 octobre 2015, de la 4ème réunion de la Commission conjointe Soudan-Soudan du Sud chargée des frontières (JBC), sous la facilitation du Programme Frontière de l'UA (PFUA). La réunion de la JBC s'est achevée avec succès, les parties ayant convenu de mesures spécifiques pour accélérer la démarcation de leur frontière commune, en particulier la préparation d'un plan de démarcation, y compris un budget pour l'ensemble de l'exercice, et l'accélération de l'ouverture d'un compte séquestre pour le financement de ce processus.

Les décisions prises par le JPSM et les résolutions de la JBC jettent des bases solides en vue de la réalisation d'une paix durable entre les deux pays. Elles auront également un effet positif sur la quête de la paix au Soudan du Sud. La Présidente de la Commission réaffirme l'appui indéfectible de l'UA aux deux pays dans leurs efforts visant à bâtir deux États viables, vivant côte à côte en paix et coopérant ensemble sur toutes les questions d'intérêt mutuel.